

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 44 (1915)

Heft: 17

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chemise, une robe, un bas, un pantalon, une botte, un gilet, un chapeau, un soulier, etc. A la fin du volume se trouve un vocabulaire, qui comprend une partie russe, une partie française, etc., et qui indique le nom de chacune des choses représentées. Les cahiers ne contiennent aucun exercice de langage ; leur étude ne peut apprendre que la dénomination des choses les plus usuelles.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dans les diverses séances qui ont eu lieu depuis la fin de septembre, le Conseil d'Etat a nommé : M. Alphonse Cuony, à Chandossel, instituteur à l'école mixte de La Corbaz ; M. Fritz Fürst, à Champagny, instituteur de la IV^{me} classe mixte de Chiètres ; M^{lle} Bertha Stajessi, à Charmey, institutrice aux écoles primaires de la ville de Fribourg ; M. Daniel Riedo, de Saint-Antoine, instituteur à l'école moyenne des garçons de Tavel ; M. Albin Zosso, à Heitenried, instituteur à l'école moyenne des garçons de Saint-Antoine ; M. Stephan Aebischer, à Dirlaret, instituteur à l'école des garçons de Bellegarde ; M. Henri Bovigny, à Châtel-Crésuz, instituteur à l'école des garçons de Vaulruz ; M. Marius Vaucher, à Vaüderens, instituteur à l'école mixte de Rueyres-Saint-Laurent ; M. Pierre Morard, à Prévondavaux, instituteur à l'école primaire de Vuissens ; M^{lle} Claire Pittet, à Grandvillard, institutrice à l'école primaire de la même commune ; M. Henri Jacob, à Saint-Martin, instituteur à l'école des garçons de Granges ; M. Alphonse Cardinaux, à Châtel-Saint-Denis, instituteur à l'école moyenne des garçons de Semsales ; M^{lle} Flora Monney, à Lentigny, institutrice à l'école mixte de Pont ; M^{lle} Laure Berthoud, à Châtel-Saint-Denis, institutrice à l'école inférieure mixte de Progens ; M. Philémon Marro, à Villarimboud, instituteur à l'école mixte de Villarlod ; M. Jules Nidegger, à Montbovon, instituteur à l'école des garçons de Vauderens ; M. Joseph Thorimbert, à Botterens, instituteur à l'école des garçons de Montbovon ; M. Victor Terrapon, à Cousset, instituteur à l'école mixte de Forel ; M. Louis Bugnon, à Cousset, instituteur à l'école mixte de Montbrelloz ; M. Félix Zbinden, à Saint-Ours, instituteur à l'école des garçons de Dirlaret ; M^{lle} Marie Franzetti, à Fribourg, institutrice à l'école des filles de Montagny-les-Monts. — La 5^{me} et 6^{me} classe des filles du Bourg, à Fribourg, est attribuée à M^{lle} Kolly ; la 5^{me} et 6^{me} classe des filles de la Neuveville, à M^{lle} Stajessi.

Il approuve les plans soumis par la direction de l'Institut

Duvillard, pour la transformation de l'ancienne auberge des Addoux, à Epagny, en maison d'école et d'habitation.

Berne. — *Les instituts catholiques du Jura.* — La rentrée scolaire de l'Institut catholique de Porrentruy a revêtu, cette année-ci, une solennité toute particulière, où les amis de l'œuvre furent heureux de se grouper autour de son nouveau directeur, M. l'abbé Humair, avantageusement connu à Fribourg.

La cérémonie était rehaussée par la présence de Sa Grandeur Mgr Mariétan, évêque de Bethléem et abbé de Saint-Maurice, qui a célébré l'Office d'ouverture de l'année scolaire. L'allocution de circonstance a été prononcée par M. le doyen Folletête.

Le nombre des élèves de l'Institut est de 114 ; c'est le plus fort effectif enregistré jusqu'ici.

Lucerne. — Désireuse de prendre position dans l'important mouvement qui se dessine à propos de l'école nationale et pour orienter ses membres, l'Association catholique des maîtres de l'enseignement secondaire a organisé, à Lucerne, sous les auspices de l'Association populaire catholique suisse, un cours de vacances dont la question de l'éducation nationale a fait tous les frais. Ce cours vient d'avoir lieu les 6 et 7 septembre, à raison de six conférences par jour, sous la présidence du R. P. Durrer, recteur du Collège d'Engelberg. Il a été suivi par 120 participants.

On y a entendu un magistral discours d'ouverture où M. Düring, directeur de l'Instruction publique du canton de Lucerne, a montré sur quels points les catholiques pourraient se rallier à des propositions éventuelles de l'autorité fédérale et sur quels points ils devraient se montrer d'irréductibles adversaires d'une modification de l'état de choses actuel dans le domaine de l'enseignement public.

Les autres rapports présentés tous par des hommes compétents avaient pour thèmes les sujets suivants : *Patriotisme et christianisme*, rapporteur : M. l'abbé Kopp. *L'éducation nationale à l'école secondaire*, rapporteur : M. Hättenschwiller, secrétaire général de l'Association populaire. *La formation des orateurs pour la vie nationale*, rapporteur : R. P. Bonaventure, professeur. *L'importance de la formation classique et ses rapports avec la vie nationale et les intérêts internationaux de la Suisse*, rapporteur : R. P. Hænni, professeur. *Nos langues nationales et notre unité nationale*, rapporteur : Dr Ruegg, professeur. *Comment les mathématiques peuvent contribuer à la formation de l'esprit civique dans l'enseignement secondaire*, rapporteur : M. Kopp, professeur de mathématiques

au Collège de Lucerne. *L'enseignement des sciences naturelles et les promenades scolaires méthodiques dans leurs rapports avec la formation civique des écoliers*, rapporteur : Dr Brun, professeur à Hitzkirch. *L'éducation nationale de la jeunesse féminine*, rapporteur : Dr Flueler, professeur à Schwyz. *L'école civique en Argovie*, rapporteur : Dr Fuchs, professeur, Rheinfelden. *L'éducation nationale dans ses rapports avec la tradition, la région et la beauté*, rapporteur : M. G. de Montemach, conseiller aux Etats, Fribourg.

Chacune de ces conférences a duré une heure et demie et a été suivie de discussions approfondies et prolongées auxquelles M. le landamman Wirz et M. le conseiller national Ming ont pris notamment une part active. Plusieurs autres membres de la droite catholique aux Chambres fédérales et M. Pestalozzi-Pfyffer figuraient dans l'assistance.

Bâle-Ville. — En 1914, le canton de Bâle-Ville a dépensé une somme de six millions et demi pour l'instruction publique. Soit : Université, 578,000 fr. ; école des métiers, 171,000 fr. ; école ménagère, 128,000 fr. ; gymnase, 153,000 fr. ; écoles réales, 369,000 fr. ; école supérieure des jeunes filles, 290,000 francs ; musée des arts et métiers, 13,000 fr. ; école secondaire des garçons, 518,000 fr. ; école secondaire des filles, 563,000 fr. ; écoles primaires des garçons, 404,000 fr. ; écoles primaires des filles, 493,000 fr. ; écoles de Riehen et Bettingen, 72,000 fr. ; écoles frœbeliennes, 302,000 fr. ; cours spéciaux, 48,000 fr. ; soins médicaux aux enfants des écoles, 30,000 fr. ; frais de nettoyage, propreté, éclairage, 352,000 fr. ; subventions aux établissements pour enfants pauvres d'esprit, abandonnés, etc., 473,000 fr. ; frais de construction et de réparation des bâtiments scolaires, 1,496,000 fr. Proportionnellement au chiffre de la population, Bâle est la ville suisse qui dépense le plus pour l'instruction publique.

Vaud. — Un instituteur est devenu réfractaire à la loi militaire. Il a refusé le service par motif de conscience, prétendant qu'on ne peut pas être chrétien et soldat. Les chefs de notre armée ne l'ont naturellement pas entendu de cette oreille. Ils ont d'abord fait interner le délinquant à l'asile de Cery comme suspect d'aliénation mentale. Après un mois d'internement, il fut relâché sur une déclaration du docteur de la maison disant qu'il était sain d'esprit et jouissait de toutes ses facultés. Le cas devait, dès lors, être jugé par le tribunal militaire qui, après comparution et plaidoirie, condamna M. Baudaz à quatre mois de prison et à une année de privation de ses droits civils.

France. — D'après le *Bulletin mensuel de l'Association professionnelle*, le nombre total des instituteurs de la Seine mobilisés au 1^{er} mai 1915 s'élève à 1,750 ; 234 l'ont été comme officiers. Sur ces 1,750 instituteurs mobilisés, 1,600 environ font partie de l'Association professionnelle, dont le président est M. Mahiet. A ce jour, 96 instituteurs de la banlieue et 57 de Paris même ont succombé au champ d'honneur. Le nombre des blessés s'élève à 223 pour la banlieue et à 149 pour Paris. Le nombre des disparus est de 43 pour le département. M. Maurice Lasfargues, instituteur, rue d'Alésia, à Paris, sergent au 301^e d'infanterie, écrit que la vue d'un champ de bataille est le spectacle le plus atroce.

« C'est à ce moment, dit-il, que j'ai vu le spectacle qui m'a semblé le plus triste et le plus tragique qu'on puisse rêver : celui d'un champ de bataille couvert de morts, tous tombés dans des attitudes diverses, Allemands et Français confondus et défigurés par une rapide décomposition. Les batailles, avec leurs shrapnels incessants, leurs marmites étourdissantes, et le doux murmure, le perfide sifflement des balles, les villages en feu, les tristes cortèges de blessés et d'évacués, réellement, cela n'est rien. Mais cette vision qui vous émeut par tous les sens à la fois, et en qui se résume, en somme, la philosophie d'une guerre, c'est, je crois, ce qu'on peut voir de plus atroce. »

Avis aux membres du corps enseignant

DU IV^{me} ARRONDISSEMENT B.

Les conférences régionales du mois de novembre auront lieu aux dates suivantes :

Cercle du Mouret, instituteurs :	le 27.
» » institutrices :	» 9.
Cercle de Farvagny, instituteurs :	» 10.
» » institutrices :	» 12.
Cercle de Prez instituteurs :	» 13.
» » institutrices :	» 16.
Cercle de Belfaux mixte :	» 19.
« Cournillens, mixte :	» 6.

L'endroit où se tiendra la conférence est à fixer par chaque comité ; les secrétaires prépareront à temps les cartes de convocation.

Marly, le 16 octobre 1915.

J. RISSE, *insp.*
